

## APER - Présentation

L'Education à la sécurité routière (dans les programmes depuis 1957 !) est entrée depuis 2002 dans le cadre de la formation définie par la mise en œuvre d'une attestation de première éducation à la route (APER) dans les écoles maternelles et élémentaires. Le nombre des enfants victimes d'accidents de la route chaque année a conduit à retenir le principe d'une éducation progressive et cohérente par rapport au développement de l'enfant, dès la maternelle.

Concevoir un parcours cohérent sur l'ensemble de la scolarité en prenant en compte les compétences à valider pour chaque cycle sur la fiche APER (BO n° 40) a été la priorité des quatre matinées d'animation sur le thème.

Réalisé à partir des différents domaines d'activités ou des différentes disciplines, l'apprentissage des règles de sécurité routière relève de plusieurs registres d'objectifs : **des objectifs de l'ordre des savoirs** (connaissance des règles de circulation, de sécurité), **des objectifs de l'ordre des savoir-faire** (anticiper, traiter l'information, mener en parallèle plusieurs actions), **des objectifs de l'ordre des comportements** (être respectueux des autres usagers). Nous avons vu qu'un minimum annuel d'une dizaine d'heures sur le thème était envisageable.

Les ressources pédagogiques à disposition des enseignants sont nombreuses (CDROM Anastase, apprends-moi la rue par exemple).

Les statistiques concernant les accidents de la route ont amené la Prévention Routière à proposer récemment un outil pédagogique sur ce qui doit rester notre priorité dans le premier degré : **l'enfant piéton**. Les deux malles proposées par l'association et distribuées dans toutes les écoles de la circonscription (cycle 2 et cycle 3) ont été étudiées par les collègues, unanimes pour en reconnaître la qualité pédagogique (pour chaque sujet, une affiche, un dossier-enseignant, des fiches d'activités, une séquence filmée).

Le livret « La sécurité routière à l'école primaire » qui paraît régulièrement constitue l'outil de référence dont sont extraits de nombreux tableaux de programmation utilisés pendant les animations. Le lien vers la version 2007 :

[http://media.education.gouv.fr/file/Securite/89/7/e08\\_09securotlivret\\_108897.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/Securite/89/7/e08_09securotlivret_108897.pdf)